



Peut-il remonter mon adresse ip ?

Par **tigrano**, le **27/01/2008** à **20:51**

Bonjour, j'ai eu un petit problème avec un site internet, je m'explique : je suis allé sur un site internet pour réserver des places pour une émission de télévision. Or, après quelques jours sans réponses, j'ai appelé l'agence en contact avec ce site qui m'a affirmé n'avoir jamais reçu ma demande. Je suis donc retourné sur le site en question pour laisser un message. Très en colère, et déçu, j'ai fini mon message en disant que c'était "un site de merde". Le responsable du site a remonté mon adresse IP, a retrouvé mon téléphone portable et m'a appelé en personne sur mon portable chez moi en début de soirée. Ma question est : a-t-il le droit de faire cela (remonter lui-même mon adresse IP et m'appeler chez moi sur mon portable). A l'avance merci.

Par **Jurigaby**, le **27/01/2008** à **21:41**

Bonjour.

techniquement parlant, rien ne l'en empêche..

ceci étant dit, je suis curieux de savoir comment il a réussi à avoir tout ça..

Par **tigrano**, le **27/01/2008** à **21:59**

merci pour cette réponse.

Mais ce qu'il a fait ne pourrait-il pas être une atteinte à ma vie privée, parce qu'il a quand

même utilisé mes données personnelles ?

Par **Jurigaby**, le **28/01/2008** à **00:30**

Bonjour.

lui ne vous a pas porté atteinte.. En revanche, si votre fournisseur d'accès s'amuse à donner votre identité à chaque fois que tartampion lui donne une adresse IP alors, c'est votre FAI qui viole votre vie privée..

Le problème dans votre cas, c'est que vous ne savez pas comment il a eu vos coordonnées...